FFR
LIGUE RÉGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

CS 10163 - 7 bd du Val de Chézine
44802 Saint-Herblain cedex
Tél. : 02 51 83 77 77 -
E-mail : 2012M@ffr.fr
www.paysdelaloire-rugby.fr

Saint-Herblain, le 14 Mars 2021

Compte-rendu du Comité Directeur de la Ligue Régionale du 13 Mars 2021.

Présents : **en visioconférence J Legoubé, A Camus, G Dugand, W Lafont, D Marzin, B Combeau, C Desnos, H Pizon, JJ Diez, L Roux, R Gressier-Monard, H Amossé, D Griffon, O Collet, JY Quintin, S Dumange, M Moquet, Th Heude.**
En présentiel – D Coquelet, B Lemaitre, M Gerbe, V Alba, JH Guillet, S Savina, G Martin, G Dugand, Ph Collet.
Absents excusés : **JL Dumais (pouvoir à J Legoubé), D Colas, J Desnos, E Prod'homme.**
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc validement délibérer.

Le Président accueille les participants à 9h30 et après un pointage des présents et absents, propose un temps pour associer les membres du CODIR à la peine de JY Quintin qui a eu la douleur de perdre sa mère cette semaine. Les obsèques auront lieu ce Mardi 16 Mars.

1) Actualités fédérales et informations générales. (D. Coquelet)

+ Retour rapide sur l'épisode de la bulle sanitaire du XV de France masculin. Le président indique les conditions dans lesquelles le retour de l'enquête interne a été fait au ministère des Sports et informe les élus de la situation quelque peu fragilisée de la Ministre. Il regrette également l'instrumentalisation de cet épisode par quelques élus fédéraux qui, visiblement, ne sont pas encore passés dans la période « post-élections FFR ».
+ Infos données sur les conditions de l'arrêt des compétitions décidé à la fin Février. La reprise sera conditionnée par l'exploitation des réponses données par les clubs au questionnaire FFR adressé par les Ligues ET PAR L'EVOLUTION FAVORABLE de la situation sanitaire dans le pays. Les Ligues ont mandat pour s'organiser afin de préparer des formes de jeu et de rencontres dès que la reprise en stade « jeu au contact » pourra s'opérer.
+ La Coupe du monde de rugby féminin est quant à elle reportée en 2022. La Ligue va voir comment la gestion de notre salarié (en congé sans solde) jusqu'à fin Octobre 2021 va être prise en compte par la FFR et le staff du XV de France Féminin.
+ Une présentation rapide est faîte par le Président sur son domaine de responsabilités au sein du Bureau Fédéral, à savoir : **Le choc de simplification**. Dossier très transversal consistant à favoriser une définition, une lecture et une application des Règlements Généraux beaucoup plus accessibles et applicables par tous les clubs. Prévision de diminution du nombre de niveaux de commissions et hypothèse de valorisation des dirigeants et des clubs « vertueux »...
+ D Coquelet informe également les élus de la poursuite des contacts entre les 4 Ligues du Grand Ouest. Il fait état d'une première réunion entre les Présidents et SG et de la poursuite des travaux de formalisation d'une gestion cohérente de la gouvernance de l'entité « Grand Ouest » qui reste à finaliser. Dès le 23 Mars une commission travaillera sur les rôles des différentes commissions (Gestion de l'entité, Compétitions féminines, Compétitions « jeunes » et EDR, Compétitions Seniors).
+ Ces informations ne génèrent pas de questions particulières.

2) Actualités RH et dispositions à prendre. (D. Coquelet)

+ Un point est fait sur la poursuite des activités des salariés en mode « chômage partiel » à hauteur de 40%. Le dispositif APLD est envisagé à compter du 1er Avril, sous réserve que les dispositifs actuels qui concernent les secteurs prioritaires (dont le sport) ne soient pas prolongés par le Gouvernement.
+ En l'état actuel, les CTC ainsi que Canelle sont en chômage partiel à hauteur de 40%. Anita sur une base équivalente et Charlène en situation d'arrêt de travail jusqu'à mi-Avril... Son congé maternité débutant le 2 Mai.
+ Le Président informe les élus du recrutement de Sédrik Mollé, comme CTC, en poste depuis le 15 Février.
+ La Ligue attend les informations sur la nomination des apprentis sollicités auprès de « 2023 Apprentis »... Cela ne devrait pas tarder puisque les candidats sont en cours de réception de leur affectation.

3) Point d'info sur le Comité Local de Coordination « Coupe du Monde 2023 » (Th. Bellanger)

+ D Coquelet souhaite l'intervention du Président du CLC afin de faire une présentation globale de cette structure « intégrée » à la Ligue et dont le rôle de préparation et d'animation des actions de promotion de la Coupe du Monde 2023 sera primordiale. Th Bellanger dresse donc un état précis de la structuration du CLC, et informe les participants que 2021 est prioritairement destinée à préparer le « catalogue » des animations envisageables, possibles, souhaitables... En lien avec les Collectivités et le monde du rugby. Une initiative innovante résidera sans doute dans la création d'un « Bus de la Coupe du Monde » qui aura vocation à sillonner la Région et servir de point d'animation lors de ses arrêts dans les clubs ou Communes qui seront choisis. L'année 2022 sera celle de la formalisation des tous ces actions de promotion et d'animation. 2023 verra donc la réalisation de tout ce travail de préparation avec des points forts qui seront dévoilés au fur et à mesure de leur validation. **Merci de vous référer à l'annexe jointe.**
+ **Point billetterie.** La billetterie commencera dès le 15 Mars pour les membres de « Famille 2023 » porteurs de carte « Mastercard » (existence d'un partenariat entre France 2023 et ce prestataire bancaire). A partir du 18 Mars, la prévente sera ouverte aux autres membres de « Famille 2023 ». La mise en vente des packs « Ville » et des packs « Nations » représente à peine 20% de la capacité des stades. En clair, tous les billets ne seront pas vendus en Mars 2021 !
+ **La gestion de la billetterie. Elle n'est pas du ressort de la FFR ou des Ligues Régionales...** Seule France 2023 est maître d'œuvre en la matière. ***IL N'EST DONC PAS BESOIN DE DEMANDER A LA LIGUE POUR AVOIR DES BILLETS !!! TOUTES LES INFOS CONCERNANT LES MOYENS DE COMMANDER LES BILLETS SONT SUR LES RESEAUX SOCIAUX, ET NOTAMMENT SUR LE SITE « France 2023 »...***

4) Dossier « Centre Régional du Rugby » à la Chapelle sur Erdre. (B. Lemaitre)

+ Une nouvelle communication importante est faîte aux membres du CODIR au sujet du projet « Centre Régional du Rugby ». Le cabinet CRR d'Angers ayant validé nos demandes, il a pu adresser la proposition d'Acte d'Engagement à la Ligue. B. Lemaitre indique qu'en l'état cet Acte d'Engagement pourra être validé « sous réserves » que la Ville modifie elle aussi le montant correspondant à la négociation sur la prise en charge des abords et parkings sur le site. Il reste également à recevoir de la Ville la proposition de bail à long terme avec la précision sur l'emprise au sol concernée. Il revient au Comité Directeur de valider deux délibérations... L'une sur la signature de l'Acte d'Engagement et l'autre sur le bail à long terme.

1- Le Comité Directeur de la Ligue Régionale de rugby des Pays de la Loire autorise le Président à signer l'Acte d'Engagement, permettant ainsi la validation du projet « Bourgoin Decombe », auprès du cabinet CRR Architecture et de la Ville de la Chapelle sur Erdre. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des participants, ce Samedi 13 Mars 2021.
2- Le Comité Directeur de la Ligue régionale de rugby des Pays de la Loire donne mandat au Président pour valider et signer la proposition de bail à long terme qui sera faîte par la Ville de La Chapelle sur Erdre. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des participants, ce Samedi 13 Mars 2021.

5) Points divers.

- ***Informations Secrétaire Général :***
 + Informations sur l'évolution des licences par rapport à la saison précédente. Une note plus précise sera envoyée aux clubs dans les prochains jours.
 + Situation sanitaire et sportive : NOUS SOMMES TOUJOURS EN STADE 3 et pas plus !!! Donc, respect des textes !
 + Mise en sommeil du club « le Sevent' » validée par la FFR.
 + Campagne ANS (ex CNDS) ... Ouverture de la période pour constituer les dossiers à partir du 16 Mars, jusqu'au 20 Avril 2021. Envoi des infos par FFR et DRDJSCS dans les prochains jours.
 + Information donnée concernant le report des tournois de qualification et tournoi final de l'Amicale des VI Nations. Le report est positionné sur l'automne 2021.
 + Une réunion avec les responsables du Lycée La Colinière et ceux du Stade s'est tenue Jeudi dernier (11 Mars), elle a été mise à profit pour finaliser la remise des dotations rugby « Pays de la Loire » aux jeunes du CREF.

- **Intervention de Bernard Combeau** (Pôle Cohésion Sociale) : Rappel sur l'obligation qu'ont les tuteurs de Services Civiques de valider la formation demandée... Malgré deux rappels aux clubs concernés et deux dates proposées...Seules 3 réponses pour la formation du 26 Mars. Merci aux retardataires de faire preuve de responsabilité pour finaliser en urgence les inscriptions. A noter que... les clubs qui feraient l'impasse ne seront pas prioritaires la saison prochaine pour demander un volontaire en Service Civique... Cela semble logique, mais pas à tous dirait-on !

- ***Communication sur les épreuves par J. Legoubé.***
 + Compte-tenu de la période, l'organisation du retour aux compétitions est dépendante des retours des clubs au questionnaire FFR envoyé par les Ligues.... Un travail est néanmoins effectué pour mettre au point la meilleure formule possible (ou la moins mauvaise... Selon que le Covid se calme ou pas).
 + Considérant le mandat donné aux Ligues en la matière et le rôle reconnu de ses nouveaux représentants officiels dans les diverses commissions fédérales et territoriales, il ne se justifie pas que certaines initiatives indépendantes soient entretenues entre quelques clubs comme s'il était nécessaire de pallier à une « inconséquence » au niveau territorial... La situation justifie, plus encore qu'à l'habitude, que nous soyons dans une démarche collective et unifiée pour dégager les meilleures solutions pour tous. C'est toute la démarche engagée et qui va être développée dans les prochaines semaines, par étapes, entre la FFR, les Ligues et le Grand Ouest. Cela commence d'ailleurs par l'examen des retours faits par les clubs au questionnaire envoyé dernièrement, et par l'étude des avis qui se seront exprimés.

- ***Communication suite à la rencontre Ligue /La Colinière /Stade Nantais du Jeudi 11 Mars.***
 Photo de la remise des dotations à la section féminine rugby du CREF au Lycée La Colinière.



Un tour de table (habituel) est organisé pour que tous les élus partagent des informations propres à leurs commissions ou Pôles.

En annexes : Annexe 1 -Doc récapitulatif sur le Comité Local de Coordination France 2023.
Annexe 2 – Compte-rendu de la réunion Ligue / Lycée La Colinière / Stade Nantais du 11 Mars

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt ce CODIR à 12h45.

FFR LIGUE RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

Dominique COQUELET
Président
Membre du Bureau Fédéral
Port: 06 43 92 17 35
e-mail : dcoquelet@paysdelaloire-rugby.fr

FFR

FFR LIGUE RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

Bernard LEMAITRE
Secrétaire Général
Port: 06 44 83 37 17
e-mail : blemaitre@paysdelaloire-rugby.fr

ANNEXE 1 – Intervention de Thierry Bellanger, Président du Comité Local de Coordination France 2023.

Présentation du Comité Local de Coordination.

La structure « CLC » est adossée juridiquement à la Ligue Régionale de rugby. Elle n'a donc pas d'existence juridique au sens propre et doit être considérée comme une structure interne de la Ligue.

Les rôles du CLC sont multiples :
+ Coordonner et accompagner les actions de promotion et d'animation en lien avec France 2023.
+ Promouvoir et animer les actions initiées par le CLC, les clubs et les Collectivités.
+ Transmettre et pérenniser l'héritage et les retombées de toutes ces actions dans le temps.

Voici les principaux thèmes portés par le CLC :
+ Accueil des équipes et des supporters.
+ Promouvoir le rugby (sous toutes ses formes) pendant cette Coupe du Monde.
+ Création d'un « club entreprises »
+ Associer le maximum de clubs à l'environnement des matchs à La Beaujoire.
+ Participer au pavoisement et à l'affichage.
+ Animations autour des rencontres.
+ Soutien aux initiatives locales et à vocation RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale)
+ Promotion des échanges internationaux.

La composition du CLC :
Le CLC est le reflet de notre volonté d'associer tous les partenaires sociétaux susceptibles d'accompagner notre sport et cet évènement mondial :
+ Le monde du rugby avec les élus de la Ligue, les Présidents de CD et des dirigeants bénévoles.
+ Le monde économique avec des représentants de la CCI, du MEDEF, de la CPME et de l'artisanat.
+ Le monde institutionnel avec la Région, les départements, les collectivités
+ L'Etat avec la DDJS, les ministères impliqués (emploi, éducation, sports)

L'organisation du CLC :
Elle est faîte suivant un modèle par Pôles Fonctionnels avec un référent par pôle.
- CLC et Camps de base et/ou Villes d'accueil
- Communication
- Formation des volontaires
- Sécurité autour des rencontres
- Promotion et animations (mobilisation des Territoires, CLC présent sur toutes les manifestations)
- Accueil des équipes et des supporters (animation des sites, villages rugby, Centre-Ville, cérémonies d'accueil des équipes et échanges avec la population locale, clubs…)
- Transmission et pérennisation par le biais du fonds de dotation lié à l'Héritage de France 2023 et d'appels à projets pour les structures rugby et les collectivités, en soulignant les projets à connotation RSE.

La réalité liée au Covid…
Tout est en place mais le CLC n'a pu organiser qu'une réunion plénière en Novembre dernier.
Lancement officiel du CLC lors du passage du Train du Rugby à Nantes, début Novembre.
Depuis trois mois, gros travail avec les référents des Pôles sur tous les thèmes entrant dans le champ de compétences du CLC.
Ce travail de réflexion est bien sûr lié à l'intégration des priorités de France 2023 et de la FFR.
Ces travaux sont en attente de validation car pas de réunion plénière du CLC au cours des dernières semaines.

Le Calendrier :
** Tout au long de l'année 2021…. Mettre en place et « en forme » de tous les dispositifs, puis les intégrer dans les fiches projets qui seront transmises à France 2023, de façon à valider leur financement potentiel.
** 1er semestre 2022… Mise en place opérationnelle des actions validées et financées
** Mi-2022… Début des animations avec notamment l'opération « le Bus du Rugby » en Pays de la Loire
** 2023… On entre dans l'opérationnel !

Un aperçu des actions en prévision…. « Bus du Rugby » circulant sur le maximum de territoires et notamment un circuit « des plages » avec promotion du beach-rugby…. Des Tournois variés et concernant tous les publics (quartiers et ZRR, scolaires, universitaires et opérations 5000 cadets 2023 avec l'Amicale des VI Nations …. Animations en Centre-Ville à Nantes avec le CHR (Comité de l'Hôtellerie et de la Restauration), Villages du rugby les jours de matchs, opérations dans les clubs, animations et pavoisement…Animations dans les autres Villes de la Région.

En conclusion…,
L'ensemble du monde du rugby sera concerné : la Ligue, les CD, les clubs, les dirigeants et les bénévoles…Le CLC travaille à une répartition géographique harmonieuse des animations en fonction des territoires et de l'implantation des clubs.
Pour plus d'infos, merci de cliquer sur ce lien qui vous permet d'accéder aux dernières « newsletters » du CLC Pays de la Loire.
Lien vers la newsletter du mois de Mars : https://liguepaysdeloire.ffr.fr/clc/newsletter-du-clc

Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion du 11 Mars 2021 (CREF – Lycée La Colinière)

Voici les grandes lignes qui se dégagent de l'échange entre la Ligue, le Lycée La Colinière et le Stade Nantais.

1° La volonté de la Ligue est de proposer au club « phare » la gestion de la formation des jeunes pour une zone géographique (sur la plaque nantaise, le Stade Nantais serait positionné).

2° La Ligue Régionale continuerait à valoriser le rugby féminin au travers de la SSS « filles » de La Colinière

3° La convention « Rentrée 2022 » serait donc tripartite : le club pour les garçons, la Ligue pour les féminines et La Colinière pour l'accueil de la SSS qui regrouperait filles et garçons.

4° La convention actuelle s'appliquerait pour la rentrée 2021.

Quelques interrogations non encore levées :

- Le partage financier entre la Ligue et le club reste à déterminer.
- Quid de l'organisation sportive avec les jeunes joueurs de la structure « Le Cens » ? Pour rappel, les contraintes sur les emplois du temps sont fortes. Les créneaux libérés doivent convenir ou s'appliquer à TOUS LES SPORTIFS. Des entraînements tardifs sont possibles et le Mercredi ap-midi est entièrement libéré.
- La réflexion commune entre la Ligue et le club porteur est à poursuivre.
- Il existe un choix possible entre une SSS et une SES. Pour l'instant, le projet correspond plutôt à une structure SSS qui consiste à valider le double projet sportif et scolaire (à égalité) et ne fait pas forcément référence au haut niveau (mais plutôt au meilleur niveau régional). Le choix du dossier SSS ou SES revient à l'instance sportive (avec décision finale du rectorat !).

Calendrier à mettre en œuvre :

Le dépôt du dossier « rentrée 2022 » doit se faire en Novembre 2021
Proposition de convention courant Juin et ajustement entre les trois parties jusqu'en Juillet. La convention actualisée pour la rentrée 2021 doit être proposée par la Ligue et le club.
Finalisation en fin Septembre pour signature courant Octobre 2021.
Proposition de travail en commission restreinte pour plancher sur cette convention d'ici la mi-Juin.

Didier Marzin – Responsable du Pôle Formation

Rassemblements et Centres de Suivi des jeunes M15 et F15 (V. Alba)

1er Rassemblement	24/03/21	44 : St Herblain 49 : Angers 72 : Le Mans 85 : La Roche sur Yon
2ème Rassemblement	31/03/21	44 / 85 : Rezé
	03/04/21	49/72 : Seiches ou Sablé ou Angers
3ème Rassemblement	14/04/21	Vannes pour les Garçons et Rennes pour les filles
Détection 1	17 pour les G 18 avril pour les F	Lieu à déterminer (GO)
Détection 2	24 pour les G et 25 avril pour les F	Niort

Choc de simplification et Règlements Généraux de la FFR

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous espérons que vos proches et vous-mêmes vous portez tous au mieux en ces temps difficiles qui perdurent malheureusement. Nous savons les sacrifices accomplis et appelons tous de nos voeux une évolution prochainement favorable du contexte sanitaire, en premier lieu pour la santé de tous, ensuite pour que le cours normal des activités humaines puisse reprendre dès que possible, tout particulièrement s'agissant de notre sport qui nous anime et nous passionne tant.

Dans l'attente et conformément au souci permanent de la FFR d'informer ses clubs sur les projets fédéraux en cours, nous souhaitons partager avec vous un point d'étape relatif au projet dit du « **Choc de simplification** ».

Lors de son congrès annuel de juin 2019 organisé à Nantes, la FFR vous a informé du lancement de ce grand projet. Si la crise sanitaire a impacté la mise en oeuvre de celui-ci, il est désormais entré dans une phase décisive et nous reviendrons prochainement vers vous concernant l'élaboration de son contenu et la présentation de son calendrier de déploiement.

Concrètement, nous pouvons vous confirmer qu'il se traduira par une refonte complète des Règlements Généraux de la FFR tels que vous les connaissez actuellement, afin de répondre au triple objectif suivant : **accessibilité, intelligibilité et agilité !**

Les nouveaux Règlements Généraux seront en effet construits de telle manière à suivre la vie d'un club et de ses dirigeants de A à Z, à travers un nombre restreint de livres organisés sur le format de guide.

Pour chaque étape, les règlements s'attacheront à présenter de façon pédagogique les principes applicables tout au long de la relation centrale entre la Fédération et ses associations affiliées, relation qui sera placée au coeur des nouveaux textes afin de renforcer encore plus celle-ci.

Les nouveaux règlements seront présentés de sorte à hiérarchiser l'information de façon pertinente et seront bâtis de façon à pouvoir s'adapter plus efficacement tant aux orientations stratégiques souhaitées par la Fédération pour le rugby qu'aux évolutions de la pratique et de notre environnement.

Avec ce nouveau cadre, la Fédération bénéficiera d'un outil plus adapté pour y intégrer ses projets structurants répondant au double objectif de développement du rugby et d'accompagnement de ses clubs.

Dans la perspective de la réussite de ce chantier fondamental, nous souhaitons vous informer que le processus d'élaboration des Règlements Généraux relatifs à la saison 2021/2022 doit nécessairement s'opérer au travers de ce prisme de la simplification annoncée. Ainsi, il ne serait pas cohérent d'engager le processus de révision réglementaire habituel portant sur les dix titres et les quinze annexes de la réglementation actuelle, alors que les textes fédéraux sont appelés à évoluer de façon substantielle à court terme, tant sur la forme que sur le fond.

C'est la raison pour laquelle vous ne recevrez pas les sollicitations habituelles du comité de pilotage de la révision réglementaire, lequel ne se réunira pas cette saison. Cela étant précisé et pour votre parfaite information, la FFR pourra être amenée, pour la saison 2021/2022, à apporter à la marge des modifications à la réglementation applicable, ayant pour objet d'améliorer des dispositifs existants ou s'inscrivant d'ores et déjà dans le cadre de la simplification annoncée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et, naturellement, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet lequel, nous l'espérons, marquera un tournant nouveau renforçant les liens forts entre la Fédération et son réseau dont vous êtes les acteurs-clés.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de notre considération distinguée.

Christian DULLIN **Secrétaire Général**	**Patrick BUISSON** **Vice-Président** **en charge du rugby amateur**	**Dominique COQUELET** **Elu délégué** **au Choc de simplification**

Copie :

Ligue régionales de la FFR